

Sous la direction de
Michel Ballabriga

SÉMANTIQUE ET RHÉTORIQUE

CHAMPS DU SIGNE

SEMANTIQUE
RHETORIQUE
POETIQUE



EDITIONS UNIVERSITAIRES DU SUD

Sémir BADIR *

Spécificité du rhétorique de Roland Barthes à François Rastier

1. Présentation : les rhétoriques et le rhétorique

Le terme de *rhétorique* recouvre plusieurs choses à la fois. D'abord, est taxée de rhétorique une série de phénomènes apparaissant dans les productions sémiotiques et dont l'extension varie selon les points de vue. Ensuite, la discipline qui se charge d'étudier ces phénomènes – par leur description, leur analyse, leur classification, leur enseignement – est désignée par le même terme, et est soumise à la même variabilité d'extension, chacune des orientations théoriques mises en présence trouvant sa perspective plus générale que celles des autres. La rhétorique est donc à la fois étude et objet d'étude, dans une pluralité indéfinie. On peut toutefois distinguer deux grandes traditions : une tradition linguistique et littéraire, à partir de laquelle Roland Barthes, Jean Cohen, le Groupe μ , Nicolas Ruwet, Tzvetan Todorov, et bien d'autres, rassemblés quelquefois sous l'étiquette de « néo-rhétoriciens », ont cerné leur objet dans les textes et les énoncés sous le nom de *figures de rhétorique* ; et une tradition logico-philosophique pratiquant une rhétorique dite « argumentative », analysable en termes de *stratégies conversationnelles* et d'*inférences rhétoriques*, où se sont illustrés notamment Jean-Blaise Grize, Michel Meyer, Chaïm Perelman, Dan Sperber, Georges Vignaux...¹.

Sans doute n'est-il pas possible de concilier ces deux traditions. Fondamentalement, leur désaccord dépend de la hiérarchisation selon laquelle sont appréhendées les notions de signification et de communica-

* Fonds belge de la recherche scientifique. Université de Liège.

1. On pourra trouver une présentation des divergences débattues par ces deux orientations de la rhétorique moderne dans KLINKENBERG, 1996b, pp. 183-210.

tion. La rhétorique de l'argumentation, fière de son héritage aristotélicien, est tout orientée vers la praxis et entend détailler des *moyens de communication*. Ce programme restreint cependant son objet aux limites fixées par l'intentionnalité. La néo-rhétorique, en revanche, reprenant l'examen des phénomènes étudiés par la rhétorique française de l'âge classique, étend son effort de description à toute forme sémiotique, qu'elle fasse ou non l'objet d'une communication ; mais elle doit alors définir autrement la cohérence de son objet, selon des critères qui, bien qu'objectivables, ne sont pas toujours appuyés par l'évidence d'une reconnaissance matérielle.

Dans la perspective structuraliste, un objet ne peut pas avoir été défini dans sa spécificité tant que sa description ne lui a pas fait gagner une certaine autonomie. À cette fin, la rhétorique a été détachée de son terrain ordinaire – les textes littéraires – pour gagner d'autres terrains – le cinéma et la publicité, notamment. Roland Barthes, le premier, en 1964, a tenté cette dissémination de la rhétorique, au bénéfice de l'image publicitaire puis des vêtements de mode. Quatre ans plus tard, le Groupe μ établit des opérations logiques capables d'assurer de manière constante la spécificité des phénomènes rhétoriques quel que soit son domaine d'application. On a pu parler alors – pour ainsi dire « structurellement », car le fondement de la description pouvait être tenu dans une stricte immanence – *du* rhétorique, au masculin, pour désigner cette spécificité. Mais, en isolant ainsi *le* rhétorique au sein des faits de langage, on a du même coup désolidarisé *la* rhétorique de la linguistique. Parmi tous les néo-rhétoriciens, il ne s'en est guère trouvé en effet qui ait tenté d'une manière explicite et rigoureuse d'articuler la nouvelle discipline avec l'une ou l'autre des grandes théories de linguistique générale apparues dans la première moitié du siècle.

Celles-ci, du reste, s'étaient montrées peu sensibles aux phénomènes rhétoriques. Ni Saussure, ni Hjelmslev, ni Bloomfield, ni Sapir, et encore moins Guillaume ou Damourette et Pichon, n'ont cherché à théoriser le rhétorique quand, d'aventure, il leur arrivait d'évoquer l'un ou l'autre exemple de métaphore ou de mot-valise. Ces phénomènes participent pour eux d'effets de sens soit déviants soit englobants dont ils estimaient que leur théorie n'a pas à s'occuper.

Les néo-rhétoriciens ont reconduit implicitement ce jugement, sans montrer quels développements, correctifs ou prolongeants, l'examen des phénomènes rhétoriques entraînait au sein de la théorie linguistique. Il est apparu pourtant, surtout depuis qu'on a mis l'accent sur la prégnance de ces phénomènes dans le discours commun, que l'inscription de la rhétorique dans la linguistique est devenue nécessaire non seulement pour sa compréhension mais aussi pour la validité des théories en question.

En effet, le morcellement progressif des disciplines aboutissant aux socio-, psycho-, stylistico-, poético-, etcetero-sémiotiques a dérogé dans les faits au vœu de généralisation du structuralisme. Le camp adverse a pu alors à bon droit faire des gorges chaudes de l'envahissement des terminologies et dénoncer la pauvreté de rendement des descriptions structurales.

Il faut, pour amorcer une défense, renoncer à transformer (implicitement) en norme le statisme que, par méthode, Saussure avait commencé de poser. La langue, dans son état dit de « dénotation synchronique », n'est pas un système hors d'atteinte établi une fois pour toutes. C'est une première approximation de description que d'autres descriptions, chacune orientée vers un aspect particulier du langage, doivent venir détailler. Parmi ces descriptions, certaines veilleront à répondre de l'évolution historique de la langue, d'autres de la disparité géographique et de la diversité sociale, d'autres encore des libertés stylistiques. La rhétorique appartient à cette dernière catégorie. Comme nous allons le voir, elle a pour tâche de rendre compte du dynamisme des formes (au sens hjelmslévien du terme).

Nous nous proposons d'étayer cette proposition par l'examen de travaux de deux auteurs – Roland Barthes et François Rastier – qui, à vingt-cinq années d'intervalle, ont posé la question de la spécificité du rhétorique dans le cadre général de la linguistique structurale et post-structurale.

2. Système de la mode

A relire le *Système de la mode* de Roland Barthes, près de trente ans après sa publication, en 1967, on ne peut qu'être frappé par l'adéquation que l'auteur avait réussi à établir entre le sujet de sa recherche et la forme qu'il avait adoptée pour l'exprimer. Car pour autant que la mode puisse être analysée en termes de système, il faut bien reconnaître que l'analyse en termes de système était à l'époque très à la mode.

La sémiologie, fraîche émoulue, y arbore une série inédite de concepts, hérités directement de Saussure et de Hjelmslev. Ce dernier inspirait en outre à l'auteur un usage enthousiaste des symboles logiques. La plupart de ces symboles servent à indiquer des relations entre les unités repérées, soit qu'elles s'opposent entre elles, soit qu'elles s'impliquent mutuellement, ou bien encore que combinées elles équivalent à une troisième. C'est ainsi, par exemple, que l'énoncé *Flanelle rayée ou twill à pois selon le matin ou le soir* trouve à se décomposer en une couple réjouissante de formules telles que

tissu • flanelle • rayée ≠ matin
tissu • twill • à pois ≠ soir.

La démarche était, somme toute, assez courageuse ; elle avait en tout cas le mérite de vouloir tester des concepts dont les linguistes structuralistes affirmaient qu'ils possèdent une capacité d'application étendue à tout système de signes. Or, il a fallu déchanter très vite. Le système du vêtement féminin, en effet, ne semble pas dissociable, du moins dans la pratique de l'analyse sémiotique, du système de sa description verbale dans les journaux de mode. C'est du reste à cette retraite contrainte dans le verbal qu'on doit l'idée d'un renversement de la hiérarchisation des disciplines descriptives, à savoir que la sémiologie pourrait bien n'être qu'une partie de la linguistique ².

Dans cette perspective, la rhétorique ne peut échapper à la théorie linguistique, quel que soit l'objet mis à l'étude. Encore est-il nécessaire de lui assigner un niveau distinct de celui du sens dit « littéral ».

Par conséquent, Barthes s'est efforcé de rassembler en ensembles les effets de sens apparaissant dans les énoncés de Mode. La coordination de ces ensembles s'est établie dans les différents niveaux d'un système dont Barthes a trouvé à exprimer la hiérarchie dans un schéma destiné à faire la part, ainsi que l'indique le titre du chapitre dont nous l'extrayons, entre *les mots et les choses*.

4. Syst. rhétorique	Sa : Phraséologie du journal		Sé : Représentation du monde
3. Connotation de mode	Sa : Noté		Sé : Mode
2. Code vest. écrit	Sa : Phrase	Sé : Propos.	
1. Code vest. réel		Sa : Vêt	Sé : Monde

2. Non pas, comme on l'a compris quelquefois, que les sémiotiques autres que les sémiotiques verbales paraissent à Barthes ne pas mériter d'études autonomes en raison de leur simplicité structurale ou de leur moindre fonctionnalité, mais parce que, pour le sémiologue de *Système de la mode*, retranché dans un idéalisme absolu, « la vraie raison veut au contraire que l'on aille de la parole instituant vers le réel qu'elle institue. » (1967, p. 9). Nous nous bornons à observer que cette affirmation est démentie par les éléments théoriques dont Barthes fait lui-même usage, puisque dans la représentation globale du réseau des significations liées à la Mode, le discours écrit consiste seulement en un métalangage du système du vêtement réel.

Ce schéma (1967, p. 47) se lit de bas en haut comme constitution, à partir d'un énoncé verbal, de quatre signes emboîtés les uns dans les autres. Le premier signe appartient au réel. C'est un vêtement ou un aspect de vêtement — mettons un *imprimé* — qui signifie une partie du monde — dans l'exemple choisi, les *Courses*³. Considérons maintenant un énoncé verbal extrait d'un journal de Mode affirmant que *Les imprimés triomphent aux Courses*. Il s'agit là d'une phrase syntaxiquement normée qui rend compte du premier signe. C'en est donc un second qui fait office, d'après l'interprétation que donne Barthes d'un concept défini par Hjelmslev, de *métalangage* du premier. Son signifié correspond à la proposition d'une certaine prédication entre le concept d'imprimé et le concept de Courses. Troisièmement, la notification même de cet énoncé dans un lieu d'énonciation signifie quelque chose de plus général que la proposition, à savoir qu'il est question dans cet énoncé de la Mode actuelle. Barthes perçoit là un processus *connotatif* (toujours d'après son interprétation de Hjelmslev) : c'est l'ensemble du signe que constitue l'énoncé, à la fois comme expression et comme contenu, qui sert d'expression au signe de Mode. Enfin, ce signe même de Mode est travaillé par l'écriture du journaliste, qui en l'occurrence, nous dit Barthes, *masque la corrélation* instituée entre les imprimés et les Courses *sous la forme dramatique d'une compétition (triumpher de)*. Sous ce dernier rapport, le signe est également connotatif et procède d'un système rhétorique. — C'est cette qualité quatrième que nous allons vérifier.

3. La connotation selon Hjelmslev

Pour ce faire, il faut tout d'abord invoquer deux autres schémas qui viennent asseoir dans la théorie générale les concepts nécessaires à l'établissement du précédent. Ce sont les très célèbres schémas des notions de connotation et de métalangage que Barthes a fourni dans ses *Éléments de sémiologie* (1964, p. 77) pour représenter les définitions hjelmsléviennes.

3. Ce premier niveau de sens ne laisse pas d'étonner. Bornons-nous à remarquer que les imprimés ne signifient les Courses, dans le discours comme dans le monde, qu'à condition de présumer le contexte général dans lequel ils sont pris tous deux, à savoir précisément le contexte de la Mode.

Sa		Sé
Sa	Sé	

Connotation

Sa		Sé
	Sa	Sé

Métalangage

Ces schémas ont eu une telle renommée qu'il est arrivé qu'on critique Hjelmslev en se bornant à leur examen, sans se référer au texte des *Prolégomènes* (ainsi, Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 80). Il est alors fâcheux que ces schémas prennent des libertés certaines vis-à-vis des définitions hjelmsléviennes. Pour nous en tenir aux principales, et seulement en ce qui concerne la notion de connotation, observons 1°) que les symboles *Sa* et *Sé*, dérivés de Saussure, remplacent ici les plans de l'expression et du contenu des *Prolégomènes* ; 2°) que la définition hjelmsléviennne concerne, plus exactement que la « connotation », les sémiotiques connotatives ; 3°) que ladite définition était déclarée provisoire par Hjelmslev et que sa définition formelle des sémiotiques connotatives ne peut plus se distinguer de celle des métasémiotiques au regard des critères opérationnels que mettent en exergue les schémas barthésiens (nous n'examinerons pas ce dernier point) ⁴.

Ces glissements terminologiques ont eu un effet notoire sur l'histoire de la connotation. C'est que, depuis Barthes, et en accord sur ce point avec Bloomfield, la connotation a été située désormais au niveau des unités, alors que Hjelmslev la situait clairement, et exclusivement, au niveau des systèmes.

Il nous faut ici marquer un temps d'arrêt afin de nous faire une idée exacte de ce qu'est la notion de connotation pour Hjelmslev.

Reprenons à Kerbrat-Orecchioni l'exemple de ses *pommes de terre* que, selon cet auteur, une connotation de familiarité métamorphose en

4. Disons-en un mot tout de même : la distinction entre plan d'expression et plan de contenu ne peut servir de fondement à des distinctions dérivées, parce qu'elle est en théorie conçue de façon purement formelle ; dans une stricte immanence, la qualification des plans, et partant leur dénomination, sont parfaitement indifférentes (les termes d'expression et de contenu ne sont que des concessions, sans incidence théorique, faites par Hjelmslev à la tradition empirique). Les sémiotiques connotatives et les métasémiotiques trouvent néanmoins à se distinguer les unes des autres par le critère de scientificité, lequel, effectivement, dans la pratique ordinaire, est généralement concomitant à la distinction expression vs contenu.

patates alors qu'on n'observe aucune différence dénotative entre ces deux termes (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 15). Hjelmslev dirait quant à lui que ces termes diffèrent selon leur connotateur. Le connotateur de *pommes de terre* pourrait s'appeler « style de valeur neutre » tandis que celui de *patate* serait dit « style familial ». Mais que sont ces connotateurs ? Hjelmslev les définit comme des « parties qui entrent dans des fonctifs de telle sorte que ceux-ci contractent une substitution mutuelle quand ces parties sont déduites, et qui dans certaines conditions, se retrouvent dans tous les fonctifs d'un degré donné. » (1943, p. 148.) En des termes plus communément employés en sémiotique ⁵, on pourra retraduire cette proposition de la façon suivante : *les connotateurs sont des sèmes (ou des ensembles de sèmes) sans la distinction desquels les familles de signes chacune solidaire d'un de ces connotateurs apparaîtraient comme synonymes les unes des autres — ce qu'au vu des énoncés, elles ne sont pas.* On voit donc que, pour Hjelmslev, le système connotatif est mis sur pied pour rendre compte de l'hétérogénéité de la sémiotique dénotative. Autrement dit, *pommes de terre* et *patates* sont, au terme d'une première analyse, des variantes que les sèmes « style de valeur neutre » et « style familial », déduits par une seconde analyse, viennent transformer en invariants à l'intérieur même du système construit par la première analyse.

Précisons que refuser la perspective hjelmslévienne en ce qui concerne la notion de connotation conduit aux déboires les plus regrettables. La définition référentialiste du signe linguistique à laquelle souscrivait notamment Kerbrat-Orecchioni conduit implicitement à une normativisation homogénéisante du langage. Certains termes seraient plus « purs » que d'autres parce qu'ils ne seraient pas entachés de connotations. Dès lors, cette conception permet d'imposer, ou de laisser imposer, toutes les formes de centrisme (ethnique, social, national), par des *a priori* qui, loin de toute scientificité, sont tout bonnement des *a priori* idéologiques naturalisés. Rastier, en plein accord sur ce point avec les intentions de Hjelmslev, en a bien situé l'enjeu :

La thèse de l'unité à soi de la langue suppose l'unité du monde qu'elle est censée représenter, et sans doute aussi la fonde. Créations de l'essentialisme, les mots propres et le langage pédestre ont une fonction ontogonique : ils assurent que le monde est bien un ensemble d'objets, puisqu'ils le représentent. (1994, p. 87.)

5. Et sans tenir compte du troisième point que nous avons mentionné dans la critique des schémas barthésiens.

De plus, on doit alors se résigner à proposer une description des faits de langage non exhaustive, puisque les connotations sont conçues nécessairement comme des accidents en nombre indéfini. Enfin, sur le plan épistémologique, on tombe dans le piège de l'hypostase, car on attribue à l'objet décrit — la langue, par exemple — une caractéristique intrinsèque de la description.

4. Rhétorique et connotation

Cette mise au point effectuée, retournons à Barthes. La question que nous posons à partir du schéma du *Système de la mode* est double, comme est double l'assertion engagée par le quatrième niveau de la figure : le système de la mode a-t-il une spécificité rhétorique ? Cet aspect rhétorique se laisse-t-il analyser en un système connotatif ?

Pour nous en faire une idée, reprenons l'exemple qui aura servi à Roland Barthes pour l'établissement dudit schéma. Dans l'énoncé *Les imprimés triomphent aux Courses*, un phénomène rhétorique est bien à l'œuvre. Si l'on procède selon la méthode d'analyse présentée par le Groupe m, on pourra dire que l'énoncé construit une isotopie thématique se rapportant aux vêtements dans laquelle le verbe triompher apparaît comme métaphorique. On expliquera le mécanisme de cette métaphore à la fois par attraction topique de son complément, *aux Courses*, et par le rapport intersectif qu'il entretient avec le terme qu'on concevrait à sa place si l'énoncé était parfaitement isotope ; à savoir qu'avec le prédicat *être en nombre*, qui rétablit l'isotopie, triompher partage l'idée qu'un avantage particulier est attaché au terme prédiqué face aux autres termes de sa classe lexicale.

Remarquons, du reste, que ce n'est pas la seule figure de rhétorique que comporte cet énoncé. On remarque par ailleurs un processus synecdochique puisque le vêtement (voire la personne qui le porte) est résumée à la qualification de son motif. Il faut de plus induire un processus métalogue puisque en toute raison l'assertion ne peut être ici qu'une imposition prospective déguisée. Au plus isotope, l'énoncé serait donc *Il faudra cette année que toutes les femmes qui se rendent aux Courses portent des chemisiers imprimés*.

On observe cependant qu'en aucun endroit de cette analyse, il n'a fallu avoir recours à un quelconque système de la Mode. Les propriétés et les règles qui ont permis la reconnaissance des figures rhétoriques ne sont pas étrangères, en réalité, à la sémantique ordinaire. Et il importe peu pour cette analyse que l'énoncé parle de Mode. Nous aurions eu à sa place *Les*

publicités Panzani triomphent aux Courses que l'analyse rhétorique aurait été parfaitement identique.

Peut-être faut-il alors entendre que la relation spécifique du rhétorique à la Mode concerne uniquement les effets de la figure, son éthos, comme le nomme le Groupe μ ? Certes, il est vrai que, du côté du signifié, la métaphore implique une certaine conception de la Mode qui sans elle n'aurait pu être suggérée. Par exemple, le côté « chic » des *Courses* déteint sur les *imprimés* et, par delà l'exemple, c'est le paraître de la Mode qui est accrédité d'une évaluation qualitative sur l'être⁶. Mais, là encore, les règles qui procèdent à l'identification de l'éthos sont absolument indifférentes au thème inscrit dans la figure, et la « représentation du monde » que Roland Barthes veut y voir impliquée se serait accommodée du remplacement du thème de la Mode par celui de la publicité. Nul besoin spécifique, donc, d'en appeler à un *système* de la Mode de cet autre côté.

Dès lors, si nous tenons à garder une spécificité rhétorique au système de la Mode, il ne nous reste plus que la possibilité de lier cette spécificité à la qualité connotative qui lui est également attribuée. C'est là, en effet, rappelons-le, le second aspect de l'assertion engagée par le quatrième niveau du schéma de Roland Barthes.

Qu'en est-il de cette connotativité ? On ne peut encore statuer sur son sort, puisque dans l'analyse rhétorique que nous avons proposée, elle n'est d'aucune utilité. Reportons-nous alors au troisième niveau du schéma, qui est également dit connotatif, afin de se faire une opinion sur sa pertinence.

Selon Roland Barthes, le rapport sémiotique entre les imprimés et les *Courses* n'est donné (écrit) que dans la mesure où il affiche (signifie) à son tour une nouvelle signification, la Mode :

[...] par le seul acte de notation, l'énoncé terminologique signifie supplémentai-
rement la Mode. (1967, pp. 46-47).

L'auteur reconnaît qu'il s'agit d'un code extrêmement fruste, puisqu'il se réduit à un seul couple d'opposition et de bijection : /noté/ (c'est-à-dire, effectivement publié) vs/non noté/ (seulement virtuel) correspondant aux sens « à la Mode » vs « démodé ». Nous ne sommes pas persuadé du bien

6. Il suffit, pour se convaincre de la réalité de cet effet dans l'énoncé, de le comparer à un autre énoncé où se conserve la métaphore sans son éthos : *Les imprimés sont battus aux Courses*.

fondé de ce système. Il doit bien pouvoir arriver que le discours note, fût-ce à l'imparfait et en manière de comparaison, le démodé.

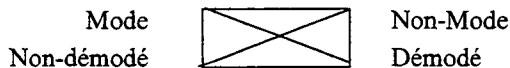
En outre, cette connotation ne fonctionne pas sur le modèle théorique hjelmslévien. On ne reconnaît pas, en effet, que le connotateur « Mode » permette de distinguer des énoncés qui, sans cela, auraient la même signification. Comparons l'énoncé donné avec l'énoncé virtuel (non noté) Les twills à pois triomphent aux Courses, il est évident qu'indépendamment de tout rapport à la Mode, la signification de ces énoncés n'est pas identique, par le seul fait que les *twills à pois* sont *dénotativement* distincts des *imprimés*. On ne voit donc aucune nécessité à attacher le rhétorique à la connotation.

Le terme de *notation*, que Barthes emploie pour décrire l'émergence du sens de Mode, appellerait davantage une compréhension dans les termes de la pragmatique. La notation convient parfaitement, en ce qui concerne l'écrit, pour affirmer l'existence — significative — d'un niveau d'appréhension illocutoire de l'énoncé, ainsi que ce niveau de sens s'entend, chez Austin, comme celui qui se dégage par le seul fait d'énoncer. Ainsi, il suffit qu'un énoncé apparaisse dans un journal de Mode pour qu'il signifie la Mode. Cette signification est conventionnelle, comme tend à le confirmer l'éthos rhétorique : elle s'impose sur le mode du Fait. La notation est une présentation. Dans ce cadre théorique, le rhétorique participe du locutoire (il s'applique non à la Mode mais aux éléments de l'énoncé), tout en orientant les effets perlocutoires : le Fait de la Mode devient pour tout énonciataire une Loi qu'il faut suivre.

Toutefois, cette théorie pose une sérieuse difficulté méthodologique. Car elle procède par un raisonnement circulaire : le sens de Mode n'est justifié que par une illocution désignant la place de l'énoncé dans un journal de Mode, lequel, en retour, ne reçoit son statut que de la présence de cet énoncé et d'autres semblables dans ses pages.

5. Connotation et afférence

Pour envisager une autre solution, il faut d'abord faire observer qu'en réalité deux signifiés sont liés à la Mode dans l'énoncé donné : la Mode comme thème et la Mode comme rhème. On peut exprimer la relation s'établissant entre ces deux signifiés par un carré sémiotique :



En tant que thème, la Mode s'oppose simplement à tout ce qui n'est pas relatif à la Mode (la non-Mode). Pour actualiser ce sens, il n'est pas utile de recourir au rhétorique. Il suffit de faire jouer certaines classes sémantiques, ainsi que nous allons le détailler.

En revanche, en tant qu'il y a une prédication rhématique sur la Mode, c'est le « démodé » qui délimite plus spécifiquement le sens de « Mode ». Pour actualiser ce sens, il faut bel et bien recourir à une interprétation rhétorique de l'énoncé. Nous en tenterons également l'élucidation ci-après.

Il nous apparaît que la sémantique interprétative développée par François Rastier (1987) permettra de rendre compte de ces effets de sens, sans avoir à s'embarasser d'un système de la Mode jamais réellement éprouvé. C'est, comme annoncé, le second auteur dont nous nous attacherons à suivre la réflexion sur le rhétorique.

Rappelons que dans le cadre de cette sémantique une sémie⁷ se décompose en sèmes qui relèvent, ou bien du système fonctionnel de la langue, ou bien d'autres types de codifications, qu'elles soient socialisées ou contextuelles. Dans le premier cas, ce sont des sèmes inhérents ; dans le second, des sèmes afférents. En outre, dans chacune de ces deux catégories, on distingue encore les sèmes génériques, qui marquent l'appartenance de la sémie à une classe sémantique, des sèmes spécifiques, qui déterminent les oppositions au sein de cette classe.

Il suffit de faire jouer le rapport de ces différents types de sèmes au sein d'une même sémie pour que se justifient les différents rapports de sens mis en avant dans l'énoncé donné. La sémie d'*imprimés* possède deux sèmes génériques inhérents : « vêtement », qui précise le domaine isotopique d'usage ordinaire (c'est ce que Rastier appelle un sème mésogénérique), et « motif plastique bidimensionnel », qui qualifie la dimension générale du terme (c'est un sème macrogénérique)⁸. Le sème de « Mode » est alors, quant à lui, un sème générique afférent : générique parce qu'il est impliqué par un sème inhérent lui-même générique, « vêtement » ; afférent parce qu'il n'est d'aucune utilité du point de vue linguistique pour opposer *imprimés* aux autres signes — le sème « vêtement » est plus qualifié que lui à cet égard — mais que par ailleurs il est inévitablement associé à

7. Une sémie est un ensemble de sèmes qui trouve à se coordonner avec une unité d'expression.

8. A ces deux sèmes, il faut en théorie en associer un troisième, qui définit la classe lexicale. Dans le cas présent, ce sème microgénérique n'est que le résultat de l'association des deux autres, puisqu'on peut le dénommer « motif vestimentaire ». On le retrouve dans les sémèmes de carreaux, chiné, côtelé, fleuri, Prince de Galles, résille, etc.

la définition encyclopédique de tout terme relatif au vestimentaire. Le sème de Mode participe donc au thème qu'on peut dégager de cet énoncé.

Encore faut-il remarquer que ce sème afférent de « Mode » n'est actualisé dans la sémie d'imprimés que dans certains contextes. Il importe par conséquent de justifier son actualisation dans le présent énoncé. Pour ce faire, Rastier a approfondi la notion d'isotopie en l'installant au centre du travail d'interprétation. L'isotopie permet entre autres choses de répondre du besoin de cohésion sémantique au sein d'un énoncé. Dans sa définition la plus extensive, elle permet d'inscrire un parcours interprétatif au moyen duquel, en fonction de contraintes et de licences contextuelles, sont prescrites les actualisations et sont mises en relief certains sèmes de l'occurrence ⁹.

Dans l'énoncé qui nous occupe, la Mode constitue bien une isotopie car c'est le seul sème qui, dans le contexte donné, soit commun à la fois aux *imprimés* et aux *Courses*, ce dernier étant considéré comme un lieu typique où se déploie la Mode (c'est une synecdoque du Paris de la Mode).

Mais, en outre, nous pouvons repérer une afférence de Mode dans la conformation du syntagme nominal. Rappelons-nous en effet que les *imprimés* est un syntagme également soumis à un processus synecdochique. Si on le remplaçait par le syntagme non rhétorique équivalent, l'afférence de « Mode » serait beaucoup moins manifeste. L'énoncé *Les femmes aux chemisiers* ¹⁰ *imprimés triomphaient aux Courses* suggère encore certainement la prégnance de la Mode, mais insérée dans le cadre de l'isotopie plus générale de la coquetterie féminine. La phrase pourrait du reste apparaître dans un roman, ce qu'on conçoit moins pour l'énoncé original. Le syntagme nominal *les imprimés*, en tant qu'il manifeste une synecdoque, c'est-à-dire dans sa rhétoricité même, induit ainsi un sème de « Mode » qu'on peut nantir cette fois de la même fonction grammaticale que le syntagme. Ce sème ne conduit plus dès lors seulement au dégagement du thème générique ; mais il constitue en outre, spécifiquement et rhétoriquement, le sujet que prédique l'énoncé.

Ainsi, la « Mode » est un élément de signification dont on a pu conduire l'analyse sur un plan strictement linguistique. En tant que thème, elle est un sème afférent actualisé, selon les modalités ordinaires d'interprétation, par le contexte propositionnel. En tant que rhème, qui fondait pour Barthes

9. Cf. RASTIER, 1994, p. 95.

10. « Chemisier » est ici un sème afférent d'« imprimés », suppléant dans le contexte énonciatif, par une généralisation moindre, le sème mésogénérique « vêtement ». De même, « Auteuil » est un sème afférent spécifique de « Courses », écarté du signifiant par une synecdoque généralisante conventionnalisée.

le sens dit « connotatif » de la Mode, elle est en réalité un sens rhétorique localisé dans un syntagme nominal.

La notion de connotation, telle qu'elle est entendue par Barthes, n'aura donc pas été nécessaire pour rendre compte de la signification de « Mode » ; *a fortiori*, elle ne peut être d'aucune utilité pour dégager les sens rhétoriques qui la conditionnent.

La notion de connotation aura été en fait la première tentative pour montrer que dans l'analyse sémantique, on ne peut s'en tenir aux seuls éléments définis par la norme lexicale — qu'on a appelée « dénotation » — mais qu'il importe au contraire de prendre en considération toutes les données contextuelles qui jouent dans un énoncé donné. Cependant, de Barthes à Rastier, la notion de contexte a bien évolué en linguistique. On aura pu croire, dans un premier temps, que le contexte était « tout ce que n'est pas le texte lui-même ». Ce point de vue aura laissé globalement inchangé le cadre théorique de la linguistique, y insérant seulement la possibilité d'une hiérarchisation entre les éléments de sens. Le sens dénotatif a pu ainsi être dit « premier », tandis qu'on réservait à la connotation les sens « seconds » et « ajoutés ». Rastier, en même temps que d'autres linguistes, a bien montré que cette hiérarchisation n'était pas pertinente, et qu'il faut dès lors aborder le contexte comme n'étant pas autre chose que le texte lui-même. Alors, le sens lexical (dénotatif selon Barthes, inhérent chez Rastier) n'est plus qu'une donnée parmi d'autres (connotatives, afférentes) au sein de l'énoncé, et la codification linguistique n'a plus à être privilégiée face à d'autres types de codifications (sociales, mais certaines localisées aussi dans la textualité même).

La connotation telle que l'avait conçue initialement Hjelmslev était en fin de compte moins éloignée des propositions de la sémantique interprétative que celle qu'a vulgarisée Roland Barthes. La différence consiste alors en ceci que, chez Hjelmslev, la connotation, au-delà des énoncés particuliers, joue un rôle dans la description structurale de la langue, en mettant en avant la diversité que ces autres codifications — sociales, stylistiques, mais aussi historiques ou dialectales — lui imposent. Une hiérarchisation est donc maintenue, bien qu'elle ne concerne que la *description* sémantique, et non les sens eux-mêmes. En revanche, chez Rastier, si l'afférence correspond aux mêmes codifications que celles dont répond la connotation hjelmsléviennne, ce n'est plus dans la visée d'une description des codes eux-mêmes, mais dans celle d'élaborer, pour l'étude des textes, des parcours interprétatifs à partir de ces codes.

Le sens rhétorique est, quant à lui, comme nous avons pu le constater, tout à fait indifférent à la variété de ces codifications. Il se manifeste autant

en fonction de la dénotation que de la connotation, ou, pour le dire d'une façon plus fondée, le sens rhétorique peut être aussi bien déduit de sèmes afférents que de sèmes inhérents. Aussi, d'une façon plus générale, peut-on affirmer, à l'inverse des propositions de Roland Barthes, que le sens rhétorique n'est jamais spécifique à un système particulier. Car, en vérité, — mais c'est un truisme, — sa spécificité lui est propre.

6. La place du rhétorique dans la sémantique interprétative

Reste donc à examiner quelle place cette spécificité du rhétorique peut trouver entre ces nouvelles dichotomies : celle de l'afférence et de l'inhérence, celle du générique et du spécifique, celle enfin des sens normés (formant les sémies-types) et des sens issus de l'interprétation isotopique (détaillant les sémies-occurrences).

Dans un article récent, Rastier a risqué pour le trope la définition suivante :

Il y a trope quand une sémie-occurrence, au lieu d'hériter par défaut tous ses traits sémantiques de la sémie-type, actualise par prescriptions contextuelles au moins un sème afférent (en cas de propagation de traits) et/ou subit une déletion d'au moins un sème inhérent (en cas d'inhibition).

[...]

Par exemple, dans *Fromage ou fromage blanc*, lu au menu d'un restaurant, la première occurrence de *fromage* est tropique, car le trait/fermenté/qui n'appartient pas au type, se trouve actualisé par dissimilation contextuelle. (1994, pp. 93-94 ; les barres obliques indiquent une unité de contenu, là où, suivant l'usage hjelmslévien, nous employons des guillemets.)

Appesantissons-nous sur la description de l'exemple allégué par Rastier. Le trait « fermenté » est un trait afférent non typique de *fromage* parce que l'opposition sémantique « fermentation » vs « fraîcheur » n'apporte aucune différenciation linguistique entre ce terme et ceux de sa classe. Demanderait-il à être actualisé de façon non tropique, qu'il serait nécessaire de trouver dans le texte une sémie-occurrence où il apparaisse comme trait inhérent ou comme trait afférent socialement reconnu ; les syntagmes *fromage fermenté* et *fromage de Gruyère*, notamment, répondent à cette condition. Or, dans l'énoncé *Fromage ou fromage frais*, le trait « fermenté » est actualisé en dépit de cette condition. Son actualisation ne dépend alors que du relatum qu'un corrélat dissimilatif — le *ou* — met en sa présence : *fromage blanc* ; et comme ce relatum actualise tous les traits inhérents de *fromage*, plus le trait inhérent « fraîcheur », il est nécessaire d'induire pour le syntagme *fromage* le trait oppositionnel relatif au sème de « fraî-

cheur ». Cette induction par prescription contextuelle est, pour Rastier, la marque du rhétorique.

Pourtant, bien que abondamment détaillée, cette description reste fragile. L'impression intuitive laisse à penser au contraire que cet énoncé n'est pas rhétorique. Pour justifier cette intuition, il suffit de considérer que « fermenté » est en réalité un trait typique (quand l'analyse rhétorique devrait le considérer non typique) et que *fromage* lui-même doit être compris dans une acception *spécifique*, celle du sociolecte professionnel des restaurateurs et des crémiers. Ainsi, on dira que dans ce sociolecte, *fromage* s'oppose à *fromage blanc* selon les sèmes typiques « fermenté » vs « frais », de la même manière que dans le sociolecte commun, *coca* s'oppose à *coca light* selon les sèmes typiques « à teneur en sucre standard » vs « à teneur en sucre réduite ».

Le définition du trope proposée par Rastier apparaît alors comme insatisfaisante, puisque dans l'exemple du *fromage frais*, pareillement à celui du *coca light*, il y a déletion d'un sème inhérent, sans qu'il y ait trope.

En revanche, l'énoncé *Le fromage blanc n'est pas un fromage*, que nous inventons et où *fromage* ne peut pas être pris dans une acception particulière, serait quant à lui bel et bien rhétorique. Or, s'il fallait se fier aux prescriptions textuelles, aucune différence de degré rhétorique ne pourrait être dégagée entre les deux énoncés puisqu'on y trouve des corrélats dissimilatifs similaires. C'est donc l'appartenance à l'un ou l'autre sociolecte, spécifiant l'acception des termes, qui fonde la figure.

Or, bien qu'il ne l'applique pas à cet exemple, Rastier avait prévu cette objection. Aussi, son argumentation théorique soumet les prescriptions textuelles à des conditions herméneutiques « qui se rapportent au discours, au genre du texte, et à la situation de la communication ». L'ensemble contextuel le plus extensif est donc nécessairement appelé par les parcours interprétatifs susceptibles de cerner la dimension rhétorique des sémies-occurrences. Mais, bien sûr, dans ce cas, il ne peut être question de trouver une spécificité aux phénomènes rhétoriques, puisque ce sera toujours des contextes particuliers dont dépendra la qualification rhétorique.

Dans un travail ultérieur (1996, *ibidem*)¹¹, Rastier explicite les implications de sa sémantique en ce qui concerne la question de la spécification rhétorique. Pour lui, l'analyse linguistique, non seulement n'est pas habilitée à

11. Nous tenons à remercier François Rastier d'avoir bien voulu nous donner connaissance de ce texte issu de sa propre communication au colloque d'Albi, ainsi que de l'échange de réflexions, déterminant pour notre recherche, qui s'en est suivi.

cerner le rhétorique, mais encore en dénie-t-elle la possibilité théorique :

Loin de se reconnaître comme une évidence, tout trope résulte d'un acte interprétatif, aussi bien pour sa caractérisation que pour son interprétation. Son identification demande de recourir à des interprétants, contextuels ou non. (*Idem*).

Par exemple, dans l'analyse qu'il propose de deux vers extraits de *L'union libre* de Breton, il ne reconnaît pas la possibilité d'identifier une hypallage. Voici les deux vers en question :

Ma femme au sexe de miroir
Ma femme aux yeux pleins de larmes

La thèse d'une non-spécificité du rhétorique s'argumente principalement par l'impossibilité de donner la primauté à l'un des deux points de vue qui se confrontent dans ces vers.

Premièrement, le poème se construit sur deux isotopies érotiques : l'une d'un idéal féminin charnel et l'autre d'un idéal féminin spirituel. Eu égard à cette opposition, qui appartient à la mythologie occidentale, les deux vers cités ci-dessus, conjoignant à l'intérieur des syntagmes les univers terrestre (*sexe et pleins de larmes*) et céleste (*miroir et yeux*), sont non isotopes et forment une hypallage.

Mais, deuxièmement, au regard de la cohérence sémantique du poème lui-même, ces deux vers sont isotopes car il semble bien que Breton cherche précisément à conjoindre la Vénus terrestre avec la Vénus céleste. Les arguments qui ont ainsi contribué à l'élaboration de l'hypothèse d'une hypallage selon le point de vue du contexte mythologique occidental attestent cette fois, au contraire, qu'il n'y a pas de permutation entre les noms et leurs compléments.

On constate ainsi que les vers de Breton permettent d'induire une contradiction entre les prescriptions textuelles et les prescriptions doxiques (redevables à la tradition poétique, à la mythologie, et finalement, à la norme sociale). Mais Rastier se refuse à y identifier une hypallage, parce qu'il n'accorde pas de privilège à l'un ou l'autre des éléments nécessaires au parcours interprétatif.

Imaginons cependant qu'au lieu des vers cités, Breton eût écrit :

Ma femme au sexe plein de larmes
Ma femme aux yeux de miroir

L'analyse avancée par Rastier aurait été la même, sauf que les arguments se seraient inversés à l'égard de la dualité prescriptions textuelles vs prescriptions doxiques. Ces vers auraient alors été isotopes face à la doxa,

mais non cohérents avec le reste du poème.

Or, l'on voit bien que s'en tenir à cet indécidable, c'est se résigner à méconnaître l'éthos des figures rhétoriques, et partant, la qualité des vers eux-mêmes. Car les vers originaux sont incomparablement plus heureux que nos apocryphes. En effet, non seulement ils répondent au besoin de cohésion textuelle que réclame toute lecture, mais en outre, comme l'a d'ailleurs remarquablement démontré Rastier, ils manifestent exemplairement l'esthétique surréaliste, qui est dialectique au sens hégélien du terme.

Aussi, selon nous, importe-t-il de ne pas faire seulement « l'hypothèse » de l'hypallage, mais de hiérarchiser les prescriptions de sens qui permettent de l'identifier. C'est-à-dire qu'il faut bien, pour reprendre l'expression dont se sert Rastier pour condamner les approches qui ont cherché à définir une spécificité rhétorique, *grammaticaliser la rhétorique*. Car, c'est bien à la grammaire, entendue comme sémantique normative, que la rhétorique se confronte.

Pour cela, il suffit de donner une direction au parcours interprétatif. Il nous semble en effet que, concernant le rhétorique, les prescriptions textuelles sont en réalité *toujours* en contradiction avec les prescriptions socialement normées, et qu'en identifiant la figure on ne fait qu'exprimer la prévalence du texte sur la norme. Si l'on peut reconnaître une hypallage dans les deux vers susmentionnés, c'est parce que l'hypallage, comme l'oxymore et l'antiphrase, également récurrentes dans le poème de Breton, montre exemplairement la résistance que le poème tout entier oppose à la doxa.

Contrairement à une conception fort répandue, on ne dira pas par conséquent que la figure crée un écart au sein du texte. Ou plutôt, on le dira dans un tout autre sens que celui habituellement reçu : la figure de rhétorique manifeste non pas un écart vis-à-vis du reste du texte, mais un écart que le texte tout entier entretient vis-à-vis de la norme grammaticale. La figure est donc localisable, mais non le sens rhétorique que le parcours interprétatif déduit à partir d'elle.

Aussi, l'écart ne se fixe-t-il pas entre un sens rhétorique et un sens dit littéral. Concevoir le rhétorique à partir de cette dichotomie conduit immanquablement à une conception statique du langage. C'était la position qu'avaient adoptée les grammairiens de l'époque classique : à la recherche du sens propre, ils s'efforçaient de dissocier un usage logique des mots d'autres usages qui ne le seraient pas. Ce faisant, ce n'était pas alors une grammaticalisation qu'ils opéraient sur le propre et le figuré, mais une lexicalisation, dont rend compte encore aujourd'hui l'ordre des sens dans les prin-

cipaux dictionnaires. Et l'esthétique classique, asservie au Beau naturel, renchérisait sur cette normativisation en stigmatisant des pans entiers du vocabulaire et de la catégorisation onomasiologique ¹².

Mais il est une autre approche de l'écart, développée dans les récents travaux du Groupe m et de ses membres. L'écart y articule deux objets d'ordre différent : un sens rhétorique, attaché à la singularité du texte, et un système. Il permet de décrire le statut que le système assigne au sens textuel. Il permet également de décrire l'action que le sens rhétorique exerce sur le système :

Le rhétorique [...] est la partie créative du système sémiotique : celle qui permet de faire évoluer celui-ci par la production de nouvelles relations entre unités et donc (puisque ce sont les relations qui fondent la nature des unités) par la production de nouvelles unités. Elle est par conséquent un élément moteur, qui se situe en un endroit privilégié : à la frontière, toujours mobile, tracée par les règles du système. Un système, pour rester dynamique, doit en effet toujours comporter un composant évolutif. (Klinkenberg, 1996b, p. 17.)

Il importe dans cette approche de mettre en avant la singularité de l'objet textuel, car c'est à partir de ce statut que la notion d'écart conserve quelque pertinence. La figure de rhétorique ne fait que désigner la forme de cette singularité. Et comme les modalités sémantiques qui permettent l'interprétation de cette singularité sont à la fois variées et régulières, il reste possible d'identifier et de nommer les figures auxquelles elles correspondent.

Quelles implications la conception de la rhétorique par le Groupe m entraîne-t-elle dans l'analyse de François Rastier ? C'est qu'en conservant la possibilité d'identifier des figures de rhétorique, on ne s'impose pas de créer une norme spécifique à chaque texte. Du même coup, l'interaction entre sens rhétorique et sens linguistique est assurée, alors qu'elle ne peut pas l'être, par définition, chez Rastier. Enfin, et surtout, préserver la singularité du texte, et accorder une spécificité rhétorique au sens qu'il manifeste, c'est garantir corollairement la validité de la notion de système. En effet, si chaque

12. Voyez par exemple, les *Réflexions sur la poétique* (1674) du P. RAPIN : « La Nature est rude et désagréable en certains endroits ; il faut choisir ce qu'elle a de beau d'avec ce qui ne l'est pas. », ou *L'art de peinture* (1684) de DU FRESNOY : « Il faudra choisir un Sujet beau, & noble, qui étant de soy-même capable de toutes les graces & de tous les charmes que peuvent recevoir les Couleurs & l'élégance du Dessen, donne à l'Art parfait & consommé un beau champ & une matière ample [...] ». Et chez BOILEAU, il faut que le sujet soit « ou plaisant, ou sublime » et « Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse » (*L'art poétique*, 1674, I, vv. 27 & 79).

texte était conduit par une norme propre, quelle assurance pourrions-nous jamais avoir de l'existence d'une norme transcendante au corpus de ces textes ? Il importe donc de montrer que le sens textuel, loin de faire l'objet d'un choix entre différentes normes concurrentes, s'impose — fût-ce de façon équivoque — *contre* la norme.

Mettre l'accent sur la singularité de l'objet textuel permet en outre de montrer ce qui à la fois rapproche et distingue le rhétorique d'autres formes de création sémantique. Le néologisme ou l'acception nouvelle d'un mot procèdent généralement par le même mécanisme que celui qui est à l'œuvre dans les figures de rhétorique. Mais, contrairement à celles-ci, l'écart qu'ils instituent est aussitôt résorbé dans une norme sociale. Dès lors, les prescriptions textuelles n'entrent pas en contradiction avec les prescriptions du système linguistique.

Ainsi, dans *Fromage ou fromage blanc*, c'est une prescription herméneutique — par exemple l'énoncé est la question d'un garçon de restaurant — qui induit la dissimilation sémantique. Cette prescription ne sera pas décrite autrement que celles imposées par un texte ; elle montrera en l'occurrence un procédé synecdochique particularisant dans le premier *fromage*. Elle ne conduira pas cependant à l'interprétation d'un sens rhétorique parce qu'aucune contradiction n'est relevée entre le texte et la norme auquel celui-ci est plié.

On remarquera en revanche, en comparant cette phrase avec d'autres, une contradiction entre différentes prescriptions normatives, celles du niveau des normes socio-professionnelles et celles d'un niveau plus général, qui résorbe un certain nombre de distinctions opérationnelles au niveau inférieur. Cette contradiction ne fait que manifester la pertinence de la notion de connotation entendue au sens exactement hjelmslévien. La sémiotique connotative aura permis en effet d'articuler entre eux ces différents niveaux de langue et de prévoir ainsi la possibilité d'une description dénotative de la langue qui reste réellement — en fonction des lacunes, équivoques et contradictions que l'on relève par la comparaison des textes — hétérogène. Mais il est clair que pour un texte donné, une phrase donnée, n'entre en ligne de compte qu'un seul niveau d'appréhension des prescriptions normatives, tel qu'il est déterminé par la situation pragmatique de l'énonciation (ou par l'herméneutique).

Il ne faut donc pas confondre les contradictions relevées dans les parcours interprétatifs au sein de textes singuliers — contradictions qui mènent aux sens rhétoriques — et les contradictions propres à la langue et à sa description.

Il semble que l'entreprise de la linguistique structurale a d'abord été faite de coupures et de réductions successives : réduction des sons en phonèmes, des faits de parole en langue, des listes sémasiologiques en classes sémantiques structurées, des mots en monèmes, etc. Mais, dans un second temps, il a fallu revenir à l'analyse de particularités qui trouvaient mal à s'insérer dans le schème rigoureux de la théorie linguistique.

Le notion de connotation a pu alors jouer un rôle prépondérant pour absorber tous ces suppléments de sens et d'expression qui manifestaient autant de manques dans la description : le style, les accents régionaux, le récit, les valeurs symboliques, les sous-entendus, ainsi que les phénomènes rhétoriques, parmi bien d'autres faits, s'expliquaient tous en opposition à la structure dénotative, et par conséquent tombaient sous la coupe de la connotation. Au sein de la théorie structurale, cependant, ce terme défini par Hjelmslev sert à tout autre chose qu'à l'usage qui en a été fait ultérieurement, à la suite d'une longue histoire de confusions elle-même restée assez longtemps confuse. Il ne fait plus de doute aujourd'hui que les phénomènes dont on a pu croire que la connotation pouvait rendre compte appartiennent en réalité à des problématiques fort différentes les unes des autres.

Dans son acception hjelmsléviennne, la connotation permet à la linguistique d'introduire dans sa description une hétérogénéité correspondant à la possibilité de parcours interprétatifs divergents (qu'ils soient ou non contradictoires entre eux) selon le niveau d'appréhension du fait linguistique. La tâche de la sémiotique connotative, qu'effectuent sans trop le savoir la socio-linguistique, la linguistique historique, voire la stylistique, se résume donc à articuler entre elles les différentes prescriptions normatives.

La rhétorique, quant à elle, prévoit la possibilité de singularisation des prescriptions textuelles. Pour autant que l'on continue de souscrire aux grands principes structuralistes, sa description repose alors sur une analyse componentielle. Mais, au sein de cette analyse, il faut opérer les aménagements nécessaires pour que s'introduise la dimension herméneutique et contextuelle du sens. La sémantique devient ainsi à bon droit interprétative : elle conduit non seulement à la construction d'isotopies prescrites par l'une ou l'autre norme, mais également à la possibilité de sens rhétoriques qui manifestent la résistance que le texte oppose aux prescriptions normatives.

Aura-t-on permis de ce fait de conserver une spécificité aux phénomènes rhétoriques ? C'est ce que nous pensons avoir démontré, au moyen de la restauration de la notion d'écart dans la sémantique interprétative. Aussi, définissons-nous le rhétorique comme *le résultat de la prévalence accordée aux*

prescriptions textuelles sur les prescriptions doxiques lors d'un parcours interprétatif où ces prescriptions font apparaître une contradiction sémantique locale.

Bibliographie

BARTHES (R.), 1964, « Rhétorique de l'image » in *Recherches sémiologiques, Communications*, 4, pp. 40-51.

BARTHES (R.), 1964, « Éléments de sémiologie » in *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil (= Points), 1991, pp. 17-84.

BARTHES (R.), 1967, *Système de la mode*, Paris, Seuil (= Points), 1983.

GROUPE μ (Jacques Dubois, Francis Édeline, Philippe Minguet, Hadelin Triron), 1968, « Rhétorique généralisée » in *Cahiers internationaux de symbolisme*, 15-16, pp. 103-115.

GROUPE μ (Francis Édeline, Jean-Marie Klinkenberg), 1994, « Sens rhétorique et sens cognitif » in *Rhetoric ans semiotics, RS/SI*, XIV, 3, pp. 11-23.

HJELMSLEV (L.), 1943, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit (= Arguments), 1971.

KLINKENBERG (J.-M.), 1990, *Le sens rhétorique*, Toronto, GREF (= Theoria).

KLINKENBERG (J.-M.), 1996a, « Métaphore et cognition » in *Actes du colloque « La métaphore entre philosophie, linguistique et rhétorique »*, Strasbourg, Presses universitaires.

KLINKENBERG (J.-M.), 1996b, *Sept leçons de sémiotique et de rhétorique*, Toronto, GREF (= Dont actes).

RASTIER (F.), 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F. (= Formes sémiotiques).

RASTIER (F.), 1994, « Tropes et sémantique linguistique » in *Langue Française*, 101, Larousse, pp. 80-101.

RASTIER (F.), 1996, « Rhétorique et interprétation — ou le Miroir des Larmes », *Ibidem*.